

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres	Présents	Pouvoirs	Absents
15	11	/	4

Date de la convocation
24 juin 2026

Séance du 1^{er} juillet 2026L'an deux mil vingt six
et le premier juillet

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice CHAMAYOU, Maire.

Présents : CHAMAYOU P., ROCHER P., FOURY D., JASKIC E., NARCE D., ROUSSEL S., PIGEON A. ; VIDAL F., BONCOMPAIN C., MARTEL D., BRUNETON M.,

Absents : CHABIDON D., MARTEL C. ; VEROT V. ; OUDIN A.

N° 01072026004

DESIGNATION DES
COMMISSAIRES A LA
COMMUNICATION
COMMUNALE DES IMPOTS
DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire ou de son adjoint et de 6 commissaires.

Les 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressé par le conseil municipal.

La durée du mandat de ces membres est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Considérant qu'il s'agit de désigner une liste de 24 noms ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Philippe ROCHER	Florence VIDAL
Andrée VIDAL	Céline MARTEL
David FOURY	Christian ROCHER
Gisèle JOUBERT	Mireille REYMOND
Edis JASKIC	Serge RIEU
Guy MASSERAND	Amandine OUDIN
Carole BONCOMPAIN	Marjory BRUNETON
Michel PAULET	Virginie VEROT
Jean-Pierre BOYER	Lucienne ROCHER
David NARCE	Jackie HUGON
Auguste PIGEON	Jean-Claude MARTIN
Sébastien ROUSSEL	Sylvia QUET

Vote

Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Le 2 juillet 2026

et publication ou notification

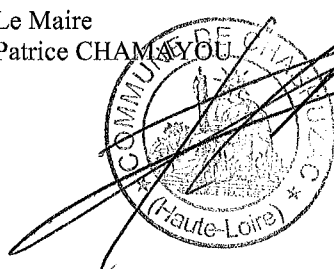
Du 2 juillet 2026

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 1^{er} juillet 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Patrice CHAMAYOU

**AR Prefecture**

043-214300626-20260701-01072026004-DE
Reçu le 02/07/2026